

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le dimanche 20 novembre 2005

Madame Lyne Cohen-Solal
Maire-Adjointe chargée du Commerce
et de l'Artisanat
9, place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

Monsieur Yves Contassot
Maire-Adjoint chargé de la Propreté
et de l'Environnement
9, place de l'Hôtel de Ville
75004 Paris

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Les chalands qui allaient faire leurs courses jeudi dernier au marché Saint-Eustache les Halles à 18h30 ont eu une désagréable surprise : les commerçants étaient tous en train de ranger leurs étals. Alors que les heures d'ouverture du marché vont de 12h30 à 20h (comme indiqué sur la banderole annonçant le marché, photo ci-jointe), les services du nettoyage exigent que tout soit rangé à 20h, et l'amende pour ceux qui dépassent cet horaire, même de dix minutes, est de 420 euros. Comment deux services de la Ville de Paris peuvent-ils se contredire ainsi ?

Compte tenu de la configuration des lieux et de la difficulté pour les camionnettes d'approcher des étals, le rangement commence à partir de 18h30. Or beaucoup d'habitants ne peuvent faire leurs achats avant 18h30, et le créneau de 18h30 à 19h30 représente d'ailleurs le pic de l'activité du marché.

C'est pourquoi nous vous demandons que le délai pour le rangement soit repoussé à 20h30, de sorte que le marché puisse effectivement se tenir au moins jusqu'à 19h30. Pour diminuer le temps de rangement, les marchands se disent prêts à mieux organiser le défilé des camionnettes, en arrivant des deux côtés à la fois de la rue Montmartre.

En espérant que vous pourrez prendre rapidement les mesures qui garantiront à ce marché de bonnes conditions de fonctionnement, nous vous prions, Madame le Maire, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Bureau, le Vice-Président

Gilles POURBAIX